

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

L'An Deux Mille vingt-deux.  
Le 03 février à 20h00.

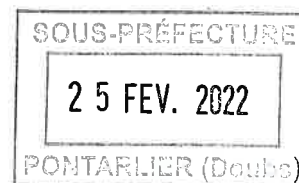
Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Le Barboux, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 26/01/22

Date d'affichage : 26/01/22

Nombre de voix :

- en exercice : 385
  - présentes : 216
  - exprimées par pouvoir : 64
- Total : 280



**Objet : 2022-03 : Suppression d'un poste d'adjoint administratif à 17.5h/hebdomadaires et création d'un poste d'adjoint administratif à 28h/hebdomadaires**

Nous proposons la suppression d'un emploi d'adjoint administratif territorial à 17,5h/semaine pour le remplacer par un emploi d'adjoint administratif à 28h/semaine. (avis favorable du comité technique du CDG 25 réuni le 11/01/22).

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/04/2022.

Grade : adjoint administratif à 28h/semaine

- ancien effectif : 0
- nouvel effectif : 1

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget, chapitre 012.

**Le comité valide à l'unanimité la suppression d'un emploi permanent d'assistante administrative à 17.50 h/semaine et la création d'un emploi permanent d'assistante administrative à 28 h/semaine à compter du 01/04/22.**

Pour extrait certifié conforme, le Président  
Denis LEROUX

